



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Deux-Sèvres

Commune : Sainte-Gemme

Autres communes :

R500

Appellation : Chapelle Saint-Guillaume

Monument(s)

Appellation : Chapelle Saint-Guillaume

Protection : classement

Arrêté : classement le 10/04/1990

Étendue de la protection : En totalité

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.